

Conseil d'école extraordinaire

École Élémentaire René Rucklin BELFORT

Vendredi 22 novembre 17h15

présents : Mmes Schwalm, Richard, Klein, Lemaire, Batail, Thiriat, Pluchart, Ruiz, Obholtz, Tapie, enseignantes, M. Obholtz, directeur, M. Brenot, DDEN, Mmes Benmenacer, André, Charton, Claire, Taiclet, M. Elhireche, Klein, parents.

Excusés : Mme Jeannot, enseignante

M. Obholtz lit la circulaire de Monsieur le Directeur Académique en date du 29 octobre.
Les parents n'ont pas de proposition à soumettre au conseil d'école. M. Obholtz rappelle qui peut voter et demande si le vote se fera à main levée ou à bulletin secret. Le vote à main levée est choisi à l'unanimité.

Organisation actuelle élémentaire :

LMJV 8h30/11h45 14h/16h

Me 8h30/11h30

APC 13h15/13h55 LM pour cycle 2 et JV cycle3

Proposition de la maternelle pour l'an prochain : (liée au problème de la sieste)

LMJV 8h30/11h30 13h30/15h45

Me 8h30/11h30

M. Elhireche : oui mais la mairie l'an passé a fait une proposition sans écouter avis des écoles.

Mme André : oui mais il y a eu de la concertation et peu de monde y a participé.

M. Obholtz : idée du samedi matin que certains parents ou enseignants peuvent avancer n'entre pas dans le cadre, sauf dérogations avec accord de toutes les parties.

Proposition de l'élémentaire pour an prochain

Proposition	Arguments
<p>LMJV 8h30/11h45 13h30/15h30 Me 8h45/11h45</p> <p><i>(On finit à la même heure que les autres jours ce qui évite comme cette année d'attendre les parents à 11h30)</i></p> <p>APC 15h30/16h30 en alternant les classes pour des pbs de locaux</p>	<p>Nos constats pour cette année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une matinée rallongée, favorable aux apprentissages > à conserver - APC actuelle > enfants non « captifs » : beaucoup d'absentéisme au cycle 2 - La régularité des horaires est importante pour les familles et pour l'école (retards, élèves non récupérés, ...) - Il faut un léger décalage d'horaires entre « élémentaire » et « maternelle » pour permettre aux parents de récupérer les fratries dans 2 endroits. - Ne pas descendre sous deux heures de cours l'après-midi (minimum pour organiser les enseignements) <p>Arguments pour aménager</p> <ul style="list-style-type: none"> - On conserve la même matinée ; - Les horaires sont alignés sur la maternelle, avec un léger décalage aux sorties des élèves pour récupérer les fratries (si on prend en compte le temps d'accueil de 10' avant l'entrée des classes) - APC à 15h30 : élèves « captifs » limitant l'absentéisme, sur des temps la plupart déjà passés à l'école dans le dispositif « soutien au travail personnel » : ce temps d'APC ne rallonge donc pas le temps passé à l'école (ils changent seulement de dispositif > 5' de pause) - Fin des cours à 15h30 : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Limite l'amplitude de la journée pour ceux qui rentrent à la maison et pour ceux qui fréquentent des ateliers de durée longue ; ↳ Permet de rallonger la durée de certains ateliers : moins de pression temporelle, temps de prendre son temps, calme, qualité, ... - Pause méridienne de 1h45 : mais le décalage de 15' avec les maternelles donne une amplitude de 2h pour la restauration .
<p>Vote : 20 votants ; contre 0 ; abstention 1 ; pour 19</p>	

Les échanges (libres) qui ont ponctué cette soirée...

Avec cette réforme, il y a une diminution du temps quotidien d'école, mais pas trop du temps collectif, ... Essayer de diminuer la pression temporelle (« vite, dépêchez-vous »)

Mme André /nouvelle proposition : « Le temps réduit le midi alors que j'habite loin (quartier Hatry) cela devient juste. »

M. Obholtz : Les intérêts des uns et des autres ne sont pas forcément compatibles, mais on va chercher des solutions les plus favorables aux enfants et aux apprentissages.

M. Elhireche : c'est bien le mercredi midi calé sur les autres jours de la semaine, donc pas de confusion dans la tête des gens.

Mme André : est ce que la sortie à 15h30 ne va pas encourager les entrées en garderie déjà nombreuses ? Et du coup augmenter le temps collectif de l'enfant ?

Certains parents trouvent déjà qu'ils n'ont plus de temps l'après midi pour des rendez-vous.

Mme Thiriat : on a pensé cela en fonction de la disponibilité des élèves aux apprentissages.

Mme Ruiz : le temps d'apprentissage hebdomadaire n'a pas changé (24h), mais le temps périscolaire a augmenté et est parfois source de fatigue.

Mme André : il y a une surenchère des activités aussi.

M. Obholtz : Il faut sans tarder associer cette refonte des temps de l'enfant par un travail d'accompagnement parental (sommeil, responsabilité parentale, passer du consumérisme à un projet éducatif ...) peut-être réfléchir aux modes d'accès aux activités, afin de chercher à limiter quand c'est possible, les amplitudes de présence des enfants dans des dispositifs collectifs.

En étude quand un enfant ne travaille pas, n'est pas volontaire, on en parle avec la famille et on peut décider ensemble de le sortir du dispositif jugé inadapté pour lui.

Mme Ruiz : on parle de l'Enfant mais cela recouvre beaucoup de réalités.

Mme Claire : j'ai concerté mon enfant pour aller à l'étude et elle a dit oui, sinon je ne l'aurais pas mise.

M. Obholtz : les activités du soir sont une chance, là c'est l'égalité, car elles sont offertes à tous sans conditions de revenus. Il faut être vigilant pour que la qualité soit maintenue, et que l'idée de parcours individuel se développe.

Mme Ruiz : à Belfort c'est bien mais ce n'est pas pareil dans les petits villages. Certaines activités pourraient hélas glisser sur le temps périscolaire (patinoire, piscine), il faut être vigilants.

Mme André : est ce qu'il peut y avoir des horaires différents au sein d'une même commune ?

Mme Tapie : rien ne s'y oppose dans le texte a priori.